

Nous revendiquons :

- La révision des conditions d'assiduité pour mieux tenir compte des personnes ayant des difficultés personnelles et familiales ;
- La révision des contenus des plaquettes et des cours soutenant des théories comme la binarité naturelle des sexes et invisibilisant ou stigmatisant les variations intersexes ;
- La formation de l'ensemble du personnel enseignant et administratif des établissements de l'ESR sur les questions intersexes ;
- La fin de la ségrégation sexuée dans les toilettes et dans les cours de sport, avec l'organisation de ces derniers par niveau ou caractéristiques physiques pertinentes (poids, taille, capacités sportives, etc)
- Le développement d'une recherche sur l'intersexuation respectueuse des droits humains des personnes intersexes

Contacts :

- Le Collectif Intersexes et Allié.e.s-OII France est présent sur Facebook, Instagram et Twitter et sur cia-oiifrance.org. Email : contact@cia-oiifrance.org
- Le Réseau Francophone de Recherche sur l'Intersexuation (RéFRI) est présent sur Facebook et Twitter et sur refri.hypotheses.org. Email : reseau.refri@gmail.com
- Tu peux aussi contacter ton syndicat local.



L'intersexuation est le fait d'avoir de façon innée des caractéristiques sexuelles (chromosomes, hormones, organes génitaux internes ou externes, poitrine, pilosité...) qui ne correspondent pas aux normes sociales du féminin ou du masculin.

L'ONU chiffre à 1,7% des naissances la population concernée.

Depuis les années 1950 les protocoles médicaux pathologisent ces variations et tentent de les effacer avec des chirurgies répétées mutilantes et des traitements hormonaux lourds. Pourtant, l'écrasante majorité de ces variations ne présentent aucun danger pour la santé !

Ces violences médicales créent de nombreux problèmes de santé physique, sexuelle et psychologique.

Parce qu'elles sont stigmatisées, violentées et invisibilisées, les personnes intersexes rencontrent des problèmes dans de nombreuses dimensions de leurs vies, y compris dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche >>>

INTERSEXES ?

dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche

Les droits des personnes intersexes sont attaqués à plusieurs niveaux dans l'ESR :

DANS LE CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

qui sont cissexistes, normatifs, intersexophobes, et qui vont selon les filières de l'invisibilisation à la justification des violences, du harcèlement et de la discrimination à l'encontre des personnes intersexes. Les filières les plus touchées sont celles de biologie et de médecine, mais aussi celles du soin et de l'éducation, ou encore des filières comme STAPS ou les études de genre

DANS L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS, LES CONTRAINTES D'ASSIDUITÉ ET LES RESSOURCES SOCIALES

qui ne tiennent pas compte des étudiant-e-s précaires ou en rupture familiale suite à des violences et facilitent le décrochage

DANS LA SEGRÉGATION SEXUÉE

avec des toilettes genrées et des sports organisés par sexe, ce qui expose les personnes intersexes à des violences et à de la stigmatisation

DANS LA RECHERCHE

avec un manque criant de travaux sur le sujet, et la difficulté majeure pour les personnes concernées à pouvoir s'engager dans des thèses du fait du peu d'encadrant-e-s formé-e-s.

Les syndicats étudiants peuvent vous accompagner dans l'accès :

- aux ressources financières, avec un soutien aux demandes de bourses et d'allocation ;
- aux options de soutien pédagogique en cas de difficultés scolaires ;
- aux structures de soutien psychosocial et médical, dans et autour de votre établissement ;
- à la saisine de commission disciplinaire ou au dépôt de plainte en cas de propos ou d'actions discriminatoires et/ou violentes ;
- à la mise en lien avec des associations spécialisées : le Collectif Intersexes et Allié.e.s-OII France pour toute question ou besoin, et le Réseau Francophone de Recherche sur l'Intersexuation (RÉFRI) pour tout projet de recherche en lien avec ce sujet.